

ANNEXE 5.3

REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2024

**Barème des prestations de services de systèmes
d'information (SI) et formations SI
en euros courants HT**

PRESTATIONS DE SERVICES DE SYSTEMES D'INFORMATION (SI)

Prestations minimales SI

Nombre maximal d'accès par service SI (Système d'information) compris dans les prestations minimales (pour l'horaire de service)

Service SI	Trains.km			
	de 0 M. à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	> 100 M.
Gaiascope	10	20	50	400
Doc.Explore	4	4	4	4
TCAP	12	23	35	82
GESICO/DSDM	17	34	85	680
OLGA	17	34	85	680
GOST NG	17	34	85	680
Ischia	10	20	50	400
Artic	10	10	10	10
SIPH Consultation	15	30	45	105
e-Houat	20	30	210	3 000
See-trains	20	40	70	1 000
DECLIC	10	20	84	1 200
DELTHA	20	30	210	3 000
DINAMIC	20	40	70	1 000
Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2)	30	30	220	5 000
Observatoire de la régularité	14	28	117	1 680

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

Prestations complémentaires SI

Redevance d'accès aux services SI (prestations complémentaires)		
Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Doc.Explore, GESICO/DSDM, Ischia, e-Houat	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	606,76
DECLIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	353,53
See-trains	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 092,14
OLGA	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	96,17
TCAP	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	6 873,37
ARTIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 591,93
DINAMIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 587,00
Gaïascope - service de base	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 954,11
Gaïascope - module complémentaire	Tarif par horaire de service et par accès (en sus du service de base)	630,40
Gaïascope Mobile	Tarif par horaire de service et par accès	49,35
DELTHA	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	296,00
Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2) - profil abonné/contributeur	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus*)	140,74
Coeur Incident Ferroviaire (Durandal 2) - profil visiteur	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus*)	15,26
GOST NG	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	629,00
SIPH Consultation	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 245,06
SIPH Etudes	Tarif par horaire de service et par accès (y compris coût d'acquisition de licence TPS)	13 921,14
Infra SIPH	Tarif par horaire de service et par accès	76 741,85
Observatoire de la régularité - service de base	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf. seuil défini dans le tableau ci-dessus)	133,43
Observatoire de la régularité - module complémentaire (reporting ad hoc)	Tarif par horaire de service et par accès (en sus du service de base)	170,10
Open Gov Etudes	Tarif par horaire de service et par accès	5 085,42
Offre de service interactif régularité AOM	Tarif par horaire de service et par accès	15 256,27
EPSICO	Mis à disposition gratuitement	Gratuit
Atlas Digital Travaux	Mis à disposition gratuitement	Gratuit
E-avis de passage	Mis à disposition gratuitement	Gratuit

* Les profils abonnés/contributeurs à CIF sont comptés en priorité dans le calcul des accès intégrés dans les prestations minimales.

Redevance d'accès par flux aux services SI (prestations complémentaires)

Trains.km Tarif par HDS et par Flux SI	de 0 M. à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	> 100 M.
Webservice GESICO	509,28	1 018,57	1 527,85	5 092,83
Webservice DSDM	509,28	1 018,57	1 527,85	5 092,83
Flux Sillon	508,54	508,54	1 017,08	40 683,39
Flux Circulation	508,54	508,54	5 085,42	50 854,23

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.
En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

Redevance d'accès par flux aux service SI (prestations complémentaires)

Flux SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Webservice DINAMIC - module déclaration composition réelle des trains	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre d'appels au webservice)	Non facturé
Flux Gaia	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre de messages diffusés par le service)	0,01
Flux DANC	Tarif par horaire de service et par avis de non-conformité	0,33
Accompagnement au raccordement Flux Sillon	Tarif par raccordement pour un accompagnement standard Accompagnement complémentaire sur devis	2 035,65
Accompagnement au raccordement Flux Circulation	Tarif par raccordement pour un accompagnement standard Accompagnement complémentaire sur devis	4 071,30
Flux TCAP	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 219,85
Flux ARTIC	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 965,55
Webservice géolocalisation – Géo to PK	Tarif par horaire de service et par raccordement	3 051,25
Webservice géolocalisation – PK to Géo		
Accompagnement à la mise en place des autres flux (hors circulation et sillon)	Tarif par raccordement	Sur devis

Redevance d'accès haut débit aux service SI (prestations complémentaires)

Débit Cible	Mode d'accès	Prix unitaire en € HT par mois et par site raccordé*
4 Mbps	Réseau privatif de type MPLS	2 286,75
20 Mbps	Réseau privatif spécifique (recommandé pour les clients ayant un grand nombre d'utilisateurs, supérieur généralement à 1500 utilisateurs uniques)	11 433,76

*tout mois entamé est dû

FORMATIONS SUR LES SERVICES SI

Prestations minimales

Nombre maximal de personnes formées par service SI compris dans les prestations minimales (depuis l'ouverture du service, hors Commande de sillons internationaux pour lequel le nombre de personnes formées peut être remis à zéro en cas d'évolution majeure de PCS)

Trains.km Service SI	de 0 M. à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	> 100 M.
Doc.Explore	1	1	1	1
SIPH Consultation	3	5	5	11
TCAP	2	3	3	7
GESICO/DSDM	5	6	7	21
DECLIC	2	3	3	7
Commande de sillons internationaux	2	3	3	7
ARTIC	5	5	5	5
See Trains	3	3	3	20

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.
En cas d'événement exceptionnel de longue durée impactant fortement les volumes de trafic (tels que des mouvements sociaux de grande ampleur), les volumes de Train-km pris en compte correspondront à ceux réalisés au cours de l'HDS A-2 (nota : et non ceux de A-1, comme usuellement).

Prestations complémentaires

Nombre maximal de personnes formées par service SI (prestations complémentaires) à titre gracieux

Service SI	Période	Nombre
Offre de service interactif régularité AOM	Par horaire de service	2
Observatoire de la régularité - module complémentaire (reporting ad hoc)	Par horaire de service	4

Redevance pour la formation au service SI (prestations complémentaires)

Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Tout service SI proposant une offre de formation	Tarif par personne et par séance d'une demi-journée de formation supplémentaire ou ultérieure (la durée de la formation varie suivant le service SI)	602,24